

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 JUIN 2009**

**Délibération**  
**n° 2009.06. 64.B**

**Camping  
communautaire - Lot  
n° 1 "VRD" : avenant  
n° 5**

**LE DIX HUIT JUIN DEUX MILLE NEUF** à , les membres du bureau communautaire se sont réunis à la mairie de Magnac-sur-Touvre – Place de l'Hôtel de Ville – 16 600 Magnac-sur-Touvre suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 juin 2009**

**Secrétaire de séance** : André BONICHON

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Michel GERMANEAU

**Excusé(s) représenté(s)** :

**CAMPING COMMUNAUTAIRE - LOT N° 1 "VRD" : AVENANT N° 5**

Par délibération n°220 du 28 juin 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'un camping à proximité du plan d'eau de Saint-Yrieix sur Charente.

La commission d'appel d'offres du 21 février 2008 a attribué le lot n°1 « VRD » à la société COLAS Sud Ouest – ZE Ma Campagne – 16000 ANGOULEME pour un montant de 925 796,65 € HT.

Quatre avenants précédents ont porté le montant du marché à 1 020 800,69 € HT soit une augmentation de 10,26 % par rapport au montant initial.

Il est nécessaire de passer un avenant n°5 pour les travaux suivants :

Travaux en plus value :

- travaux préparatoires à l'aménagement de la piscine afin d'éviter les reprises d'espaces verts (demande du maître d'ouvrage)	6 119,30 € HT
- aménagement d'un accès au niveau de la clôture côté restaurant	3 069,70 € HT
- aménagements VRD pour la mise en place du système de contrôle d'accès de l'entrée du camping	2 096,23 € HT
- création d'un accès supplémentaire impasse des Rouyères dédié à la mise en place des mobil-homes	5 284,28 € HT
- mise en place d'une clôture autour du bassin de rétention d'eaux pluviales	4 210,95 € HT
	-----
Montant total en plus value	20 780,46 € HT

Le montant de l'avenant n°5 en plus value est de 20 780,46 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 11 juin 2009,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 juin 2009,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°5 au lot n°1 « VRD » confié à la société COLAS Sud Ouest – ZE Ma Campagne – 16000 ANGOULEME, ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant total en plus value de 20 780,46 € HT.

Le montant du marché est porté à 1 041 581,15 € HT, soit une augmentation de 12,51 % par rapport au montant initial du marché.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant,

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal article 2313 – sous-fonction 95 - opération 2008-01.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>25 juin 2009</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>25 juin 2009</b>